

AGENCE DU FAUBOURG

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE DU VENDEUR (TVA A 20 %)

(Sauf conventions contraires)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

PRIX DE VENTE	HABITATION / PROFESSIONNEL COMMERCIAL / INDUSTRIEL
DE 0 A 100 000 €	7 % TTC
DE 100 001 A 200 000 € (Plafonné à 10 000 €)	6 % TTC
DE 200 001 € A 400 000 €	5 % TTC
PLUS DE 400 000 €	4 % TTC
PLUS DE 625 000 €	3 % TTC

POUR TOUTES TRANSACTIONS DE TERRAIN A BATIR, D'UNE DIVISION FONCIÈRE (BATIE OU NON BATIE)	DE 0 A 200 000 € : 10 000 € PLUS DE 200 000 € : 15 000 €
POUR TOUTES TRANSACTIONS D'IMMEUBLE NON DESTINE A L'USAGE D'HABITATION (BOX, PLACE DE PARKING, CAVE)	2 500 €

ESTIMATION OFFERTE

HONORAIRES DE LOCATION :

- 3 € du m² → ETAT DES LIEUX (A la charge du bailleur et du locataire)
- 8 € du m² en zone non tendue → VISITES, REDACTION DE BAIL, SIGNATURE (A la charge du bailleur et du locataire)
- 10 € du m² en zone tendue → VISITES, REDACTION DE BAIL, SIGNATURE (A la charge du bailleur et du locataire)
- 12 € du m² en zone très tendue → VISITES, REDACTION DE BAIL, SIGNATURE (A la charge du bailleur et du locataire)
- 200 € TTC → ENTREMISE – NEGOCIATION (A la charge du bailleur)
- 500 € TTC → Frais de recherche et d'entremise exceptionnelle pour un locataire

BAREME D'HONORAIRES DU 09 SEPTEMBRE 2020

Agence du Faubourg

2 bis, rue du Faubourg de Chartres 91410 DOURDAN

Tél. **01 85 46 06 06**

Email : agencedufaubourg@orpi.com

SARL au Capital de 7 500 € – RCS Evry 830 192 845 – Cartes professionnelles Transaction n°CPI 9101 2017 000 020 598 délivrée par la CCI de l'Essonne– Garanties financières SOCAF sous le n°SP31317 – 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

www.orpi.com